

Analyses sociologiques de l'individualisme

Dossier documentaire

Alain Beitone

Février 2009

Document 1 :

« La montée de l'individualisme est nette dans tout ce qui touche aux mœurs. (...) la permissivité et l'individualisme sont désormais des traits dominants des valeurs et des comportements des français. Il ne fait pas de doute que les mœurs ont subi une évolution considérable, qui n'a fait que se confirmer par la suite, à partir du tournant des années soixante. L'individualisme dont il est question se fixe lui-même ses propres bornes car il concerne essentiellement la sphère privée et n'entend pas entrer en contradiction avec les règles sociales élémentaires qui organisent la vie collective. Rien ne montre pour le moment que cette primauté accordée à l'individu par rapport au groupe débouche sur une forme radicale qui mettrait en cause l'idée même de société. Cet individualisme se déploie d'autre part volontiers dans la coopération librement consentie, car les relations sociales, aujourd'hui plus choisies que subies, sont recherchées et valorisées et le cadre qui peut les organiser avec souplesse n'est pas rejeté s'il ne contraint pas trop fortement. Enfin, cet individualisme des mœurs n'empêche pas les français d'attendre toujours de l'Etat qu'il les protège en assurant ses fonctions régaliennes. (...) Un des paradoxes de la société française est que ces transformations nombreuses et importantes des comportements, de l'idéologie des français et des rapports qu'ils nouent entre eux, se sont effectués à l'intérieur de structures dont l'architecture a peu évolué. (...) Finalement, si l'on essaie de faire la balance, au terme de l'examen des évolutions enregistrées dans la société française, des changements et des permanences, les premiers semblent l'emporter dans les mœurs et les relations interpersonnelles alors que les secondes dominent dans les organisations. »

O. Galland et Y. Lemel (dirs) (1998), **La nouvelle société française**, Armand Colin, Coll. U, (pp. 278-280)

Document 2 :

« Or à la fois les conditions économiques et les luttes idéologiques ont remis en question l'État-Providence et le salariat stable, à partir des années 1970. Cette crise de la société salariale et de la protection sociale est un des facteurs les plus importants de production de la crise du lien social. Sans la force de ces liens impersonnels, comment les individus peuvent-ils s'individualiser ? Ainsi, comment certains jeunes adultes qui n'ont pas de ressources propres suffisantes peuvent-ils prendre de la distance vis-à-vis du quartier, de leur culture d'origine, de leur famille, du groupe de leurs pairs ? La logique relationnelle, l'attention à autrui, la construction d'une identité personnelle ne peuvent s'imposer que si les hommes et les femmes sont « pris » aussi dans un réseau de relations impersonnelles. En voulant réduire au minimum les fonctions de l'État, le libéralisme économique crée un environnement qui interdit l'individualisation des individus et donc qui favorise, consciemment ou non, le communautarisme, sous le prétexte de lutter contre l'assistance. Les solidarités familiales peuvent être positives mais elles ont l'ambiguïté du don qui crée de la dépendance. Seuls ces liens impersonnels permettent le desserrement des liens de dépendance personnelle afin que les relations interindividuelles puissent prendre la forme de relations amoureuses, amicales, affectueuses, fraternelles.

La différenciation et l'émancipation sont deux éléments du processus d'individualisation qui se distinguent tout en entretenant des rapports de complicité complémentaires. Elles exigent, l'une et l'autre, le cadre d'une société qui conserve un haut niveau de solidarité nationale. Base du nouveau lien social, le respect mutuel renvoie à la dimension «personnelle », ou intime, des individus. Il exige aussi que ces individus soient traités avec dignité humaine, ce qui implique également qu'ils puissent se mettre en valeur grâce à l'égalité des chances. Le respect comprend au moins ces trois éléments que l'on retrouve inscrits en tout individu individualisé (dignité humaine, identité personnelle et identité sociale) et dans la formation des liens sociaux. »

F. de Singly (2003), **Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien**, Seuil, , (pp. 239-240)

Document 3 :

« L'individualiste qui défend les droits de l'individu, défend du même coup les intérêts vitaux de la société »

E. Durkheim, (1898/1970), *L'individualisme et les intellectuels* in E. Durkheim : **La science sociale et l'action**, textes présentés par J.-C. Filloux, PUF, Coll. Sup, (p. 274)

Document 4 :

« Non seulement l'individualisme n'est pas l'anarchie, mais c'est désormais le seul système de croyances qui puisse assurer l'unité morale du pays »

E. Durkheim, (1898/1970), *L'individualisme et les intellectuels* in E. Durkheim : **La science sociale et l'action**, textes présentés par J.-C. Filloux, PUF, Coll. Sup, (p. 270)

Document 5 :

« Que nous propose-t-on, d'ailleurs, à la place de cet individualisme décrié ? On nous vante les mérites de la morale chrétienne et on nous invite discrètement à nous y rallier. Mais ignore-t-on que l'originalité du christianisme a justement consisté dans un remarquable développement de l'esprit individualiste. »

E. Durkheim, (1898/1970), *L'individualisme et les intellectuels* in E. Durkheim : **La science sociale et l'action**, textes présentés par J.-C. Filloux, PUF, Coll. Sup, (p. 272)

Document 6 :

« Les problèmes les plus profonds de la vie moderne prennent leur source dans la prétention de l'individu à affirmer l'autonomie et la spécificité de son existence face aux excès de pouvoir de la société, de l'héritage historique, de la culture et de la technique venue de l'extérieur de la vie – figure ultime du combat contre la nature que l'homme primitif doit mener pour son existence physique. »

Simmel G. (1903/2004), « *Les grandes villes et la vie de l'esprit* » in **Philosophie de la modernité**, Payot, (p. 169)

Document 7 :

« Le XVIIIe siècle trouvait l'individu pris en des liens puissants et devenus vides de sens, d'ordres politique et agraire, communautaire et religieux – limitations qui imposaient à l'être humain une forme non naturelle et des inégalités très injustes. C'est dans cette situation que s'éleva l'appel à la liberté et à l'égalité – la croyance à la complète liberté de mouvement de l'individu dans tous les

rappports sociaux et spirituels, qui pour ainsi dire laisserait surgir chez tous le noble noyau commun, tel que la nature l'avait placé en chacun et que la société et l'histoire l'avaient seulement défiguré. A côté de cet idéal du libéralisme, il s'est développé au XIXe siècle, d'une part grâce à Goethe et au romantisme, d'autre part en raison de la division économique du travail, le phénomène suivant : les individus libérés des liens historiques veulent aussi se différencier maintenant les uns des autres. Ce n'est plus « l'être humain universel » en chaque particulier, mais le caractère unique et incomparable en qualité qui est maintenant le support de sa valeur. Dans le combat et les entrelacs changeants de ces deux manières de déterminer le rôle du sujet à l'intérieur de la totalité se joue l'histoire intérieure et extérieure de notre temps. »

Simmel G. (1903/2004), « *Les grandes villes et la vie de l'esprit* » in **Philosophie de la modernité**, Payot, (p. 182)

Document 8 :

« Tout ce que nous appelons individualité, que ce soit sous la forme de l'être, de l'impression, de l'aspiration, revient à un comportement récent ou à une tendance originaire pour laquelle on ne peut découvrir aucun point d'ancrage de nature infrahumaine. L'individualité signifie toujours d'un côté un rapport au monde, grand ou petit, rapport qui peut être d'actions ou d'idées, de rejet ou d'assimilation, de domination ou de servitude, d'indifférence ou d'intérêt passionné ; mais de l'autre côté, elle signifie que cet être est un monde pour lui-même, centré sur lui-même, d'une certaine façon autosuffisant et fermé sur lui-même. L'existence terrestre place dans cette dualité tout être spirituel que l'on peut désigner en somme comme « un » : en fonction de son contenu ou de sa forme, il est quelque chose pour soi, une unité, il a un être, un sens ou une fin qui repose en lui-même ; et il est en même temps une partie d'une ou de plusieurs totalités, il entretient un rapport avec quelque chose d'extérieur à lui, avec un englobant, avec une totalité qui le dépasse. Il est membre et corps, partie et tout ; il est parfait et il a en même temps besoin d'être complété. (...) la détermination indéfinissable de la vie que nous nommons l'individualité signifie qu'un être vit ensemble deux en un : la concentration intérieure, le fait d'avoir un monde à soi, l'être-soi autosuffisant – et le rapport positif ou négatif, la tendance à s'identifier ou à se retirer, par rapport à un tout auquel l'être appartient. » Simmel G., (1917/2004), « *L'individualisme moderne* » in **Philosophie de la modernité**, Payot (pp. 202-203)

Document 9 :

« La « crise » du lien social est, par définition, une caractéristique des sociétés modernes. Elle n'est pas un raté du modèle, elle est constitutive du modèle. Nous serons en crise tant que nous serons dans des sociétés démocratiques. Peut-être faut-il plutôt s'interroger sur l'usage permanent de ce terme qui, à chaque fois, crédite les sociétés antérieures stables. En effet, l'évidence du lien social, fort, est celle des sociétés holistes dont la définition est d'être d'abord une totalité. La plupart des intellectuels qui pensent les sociétés modernes conservent la référence à une telle société, et dès lors ne font apparaître les sociétés post-révolutionnaires que sous la perspective de la crise. La solution consisterait à revenir en arrière, en basculant à nouveau dans une société holiste. Même progressistes, bien des sociologues n'ont pas réussi à sortir de ce piège. Alors que leurs préférences politiques et idéologiques valorisent les sociétés modernes et démocratiques, ils voudraient tant que le fonctionnement social ressemble à celui des sociétés antérieures. »

François de Singly (2003), **Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien**, Armand Colin,

Document 10 :

« Sous la seconde modernité, encore plus que sous la première, il est normal que nous vivions sous le régime de la crise du lien social (...). En effet, le « même » qui constitue le fondement de tout lien est défini aujourd'hui de manière paradoxale, avec une norme commune selon laquelle « chacun doit devenir soi-même ». La différenciation est ce qui nous « unit » en tant qu'idéal partagé mais aussi ce qui nous désunit dès que cet impératif est mis en pratique. Le drame de la seconde modernité réside dans cette injonction paradoxale : « Pour être membre de la société, deviens un individu individualisé ».

François de Singly (2003), **Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien**, Armand Colin, (p. 240)

Document 11 :

« Pour caractériser l'époque contemporaine, Beck parle d'individualisation, qu'il distingue clairement de l'individualisme (...). Tandis que l'individualisme pointe vers la dimension imaginaire et idéologique de la vie sociale, l'individualisation renvoie au contraire à un ensemble de transformations à caractère structurel concernant les modes d'encadrement et d'organisation des rapports sociaux. Selon lui nous assistons aujourd'hui à une « poussée d'individualisation » majeure, qui se caractérise doublement : par un désencastrement de l'acteur à l'égard de certains cadres collectifs, en particulier la classe sociale et le statut sexuel ; et par un ensemble de normes sociales nouvelles allant dans le sens d'une pression sociale à prendre par soi-même des décisions ou des initiatives, à engager par soi-même une action. En d'autres termes, l'individualisation ne se produit pas dans le vide social, elle est structurée et encadrée par tout un ensemble d'institutions et d'organisations au sein desquelles chacun d'entre nous doit trouver sa place en manifestant sous de multiples formes (choix, initiatives, planification, expression de sa personnalité) son individualité. L'individualisation désigne donc un processus de longue durée à travers lequel les acteurs sociaux entendent définir par eux-mêmes leur existence, mais aussi sont sollicités de façon croissante à faire des choix, à prendre des décisions, à faire preuve d'initiative. A côté d'une dimension valorisée de l'individualisation, renvoyant à la culture individualiste, à une idée d'autonomie, il existe aussi une pression sociale à l'individualisation et un ensemble de normes sociales et de modèles culturels qui orientent l'expérience et les pratiques des acteurs, leur manière de se rapporter à eux-mêmes, à autrui et au monde. »

Bonny Y. (2004), **Sociologie du temps présent. Modernité avancée ou postmodernité ?**, Armand Colin, Coll. U, (p. 195)

Document 11 :

« Ce n'est plus le religieux, ni le politique, ni l'économique qui commandent la structure d'ensemble de la société moderne. Ils ne remplissent plus ce rôle parce que la singularisation fait basculer le centre de gravité vers l'individu »

Martuccelli D. (2006), **Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine**, Armand Colin, (p. 433)

Document 12 :

« La société moderne est composée d'individus. Cette affirmation, bien qu'elle en ait l'air, n'est pas un simple truisme. Elle signifie que la société est formée d'acteurs pleinement socialisés, conforme

aux exigences du système, et, en même temps, que ces acteurs sont autonomes, sont des sujets. Pour un vaste courant de la sociologie classique, ce postulat participe totalement de l'idée de société car la cohérence et la stabilité de la vie sociale résultent de la socialisation des acteurs. Non seulement il n'y a pas véritablement de contradiction entre le « déterminisme » et la « liberté », entre le système et les acteurs, mais l'unité de l'acteur et du système est un mécanisme essentiel d'intégration. A la différence de la socialisation communautaire, la socialisation moderne engendre une autonomie individuelle issue de l'universalisme culturel et de la complexité croissante des systèmes sociaux. De ce point de vue, l'acteur et le système apparaissent comme les deux faces complémentaires, subjectives et objectives, d'un même ensemble.

Ce postulat, cet acte de foi aussi, a été discuté dès les origines de la sociologie, et il est constamment mis en cause depuis une trentaine d'années. C'est sur ce plan que les critiques de la sociologie classique et de sa conception de la modernité sont les plus vives et les plus fermes. »

F. Dubet et D. Martuccelli (1998), **Dans quelle société vivons-nous ?**, Seuil, (p. 43)

Document 13 :

« Quel est le principe susceptible d'empêcher nos sociétés de sombrer dans une épuisante concurrence généralisée, sans pour autant avoir recours à l'esprit de puissance, de conquête et de croisade pour remobiliser la société et lui imposer et lui imposer des contraintes et des sacrifices ? C'est l'individualisme. Il est vrai que le mot a mauvaise réputation. Il a servi à faire l'éloge de l'intérêt personnel et de l'indifférence à la situation du plus grand nombre, et quand il chante le succès des nantis, rejetant dans l'ombre la situation des précaires et des exclus, il est proprement intolérable et devient, à juste titre, la cible des attaques que dirigent contre lui ceux qui défendent la solidarité, la justice et l'égalité.

Mais nous cherchons une autre réponse. Existe-t-il une forme d'individualisme qui puisse se substituer à la volonté de conquête et à la création de fortes tensions internes qui ont donné son efficacité au modèle européen de modernisation ? (...)

Nous avons évoqué le mouvement de libération par lequel les dominés, rejetant la soumission, se donnent une subjectivité, s'affirment comme des êtres de droit qui rejettent l'injustice, l'inégalité et l'humiliation. Pourquoi ne pas chercher, au niveau théorique, une réponse qui donnerait tout leur sens aux mouvements de libération, ceux de la classe ouvrière, ceux des nations colonisées, ceux des femmes et ceux des diverses minorités, en affirmant que dans ce monde qui ne peut plus se construire autour de la conquête et de la gestion des tensions les plus fortes, c'est la recherche de soi, la résistance de soi aux forces impersonnelles qui peuvent nous permettre de conserver notre liberté.

Cette forme de résistance porte en elle-même une affirmation de soi, non seulement comme acteur social mais comme sujet personnel. La destruction de l'idée de société ne peut nous sauver d'une catastrophe que si elle construit à la construction de l'idée de sujet, à la recherche d'une action qui ne recherche ni le profit ni le pouvoir ni la gloire, mais qui affirme la dignité de chaque être humain et le respect qu'il mérite. »

Alain Touraine (2005), **Un nouveau paradigme. Pour comprendre le monde d'aujourd'hui**, LGF, Le livre de poche, (pp. 161-162)

Document 14 :

« A mesure que les sociétés deviennent plus volumineuses, se répandent sur de plus vastes territoires, les traditions et les pratiques, pour pouvoir se plier à la diversité des situations et à la mobilité des circonstances, sont obligées de se tenir dans un état de plasticité et d'inconsistance qui n'offre plus assez de résistance aux variations individuelles. Celles-ci, étant moins bien contenues, se produisent plus librement et se multiplient : c'est-à-dire que chacun suit davantage son sens propre. En même temps, par suite d'une division du travail plus développée, chaque esprit se trouve tourné vers un point différent de l'horizon, reflète un aspect différent du monde et, par conséquent, le contenu des consciences diffère d'un sujet à l'autre. On s'achemine ainsi peu à peu vers un état, qui est presque atteint dès maintenant, et où les membres d'un même groupe social n'auront plus rien de commun entre eux que leur qualité d'homme, que les attributs constitutifs de la personne humaine en général. Cette idée de la personne humaine, nuancée différemment suivant la diversité des tempéraments nationaux, est donc la seule qui se maintienne, immuable et impersonnelle, par-dessus le flot changeant des opinions particulières; et les sentiments qu'elle éveille sont les seuls qui se retrouvent à peu près dans tous les cœurs. La communion des esprits ne peut plus se faire sur des rites et des préjugés définis puisque rites et préjugés sont emportés par le cours des choses ; par suite, il ne reste plus rien que les hommes puissent aimer et honorer en commun si ce n'est l'homme lui-même. Voilà comment l'homme est devenu un dieu pour l'homme et pourquoi il ne peut plus, sans se mentir à soi-même, se faire d'autres dieux. Et comme chacun de nous incarne quelque chose de l'humanité, chaque conscience individuelle a en elle quelque chose de divin, et se trouve ainsi marquée d'un caractère qui la rend sacrée et inviolable aux autres. Tout l'individualisme est là ; et c'est là ce qui en fait la doctrine nécessaire. Car, pour en arrêter l'essor, il faudrait empêcher les hommes de se différencier de plus en plus les uns des autres niveler leurs personnalités, les ramener au vieux conformisme d'autrefois, contenir, par conséquent, la tendance des sociétés à devenir toujours plus étendues et plus centralisées, et mettre un obstacle aux progrès incessants de la division du travail; or une telle entreprise, désirable ou non, dépasse infiniment toutes les forces humaines. »

Durkheim E. (1898/1970), « *L'individualisme et les intellectuels* » in E. Durkheim : **La science sociale et l'action**, textes présentés par J.-C. Filloux, PUF, Coll. Sup, (pp.271-272)

Document 15 :

« L'ordre économique capitaliste actuel est un immense cosmos dans lequel l'individu est immergé en naissant et qui, pour lui, au moins en tant qu'individu, est donné comme une carapace de fait et immuable dans laquelle il lui faut vivre. Dans la mesure où l'individu est intriqué dans le réseau du marché, l'ordre économique lui impose les normes de son agir économique. Le fabriquant qui s'oppose durablement à ces normes est, au plan économique, immanquablement éliminé, tout comme le travailleur qui ne veut pas ou ne peut pas s'y adapter se retrouve à la rue sans travail. »

M. Weber (1905/2003), **L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme**, traduction J.P. Grossein, Gallimard, (pp. 28-29)

Document 16 :

« Nous sentons bien que nous ne sommes pas maîtres de nos appréciations ; que nous sommes liés et contraints. C'est la conscience publique qui nous lie. (...) Si donc l'homme conçoit des idéaux, si même il ne peut se passer d'en concevoir et de s'y attacher, c'est qu'il est un être social. C'est la société qui le pousse ou l'oblige à se hausser ainsi au dessus de lui-même, et c'est elle aussi qui lui en

fournit les moyens. Par cela seul qu'elle prend conscience de soi, elle enlève l'individu à lui-même et elle l'entraîne dans un cercle de vie supérieur. Elle ne peut pas se créer sans créer de l'idéal. »

E. Durkheim (1911/1996), « *Jugements de valeur et jugement de réalité* » in **Sociologie et philosophie** (1924), PUF, Coll. Quadrige, (pages 123-135)

Document 17 :

« ...on voit que la transformation de la famille par la fragilisation du groupe conjugal et le renforcement des réseaux de parenté entraîne une transformation profonde des conditions d'éducation des enfants qui va dans le même sens que l'évolution globale de la société. D'une structure rigide et autoritaire on s'achemine vers une structure souple et négociée ; d'une juxtaposition de groupes aux frontières franches on passe à un enchevêtrement de réseaux. Enfin, l'évolution vers plus d'individualisme est préparée dès la prime enfance. Pour terminer on ne peut qu'être surpris que, après un tel bouleversement, la famille française demeure une institution toujours aussi robuste. Ce n'est plus la même structure, cependant elle conserve la même robustesse parce qu'elle a su assimiler le triomphe de l'individualisme en le maîtrisant par l'impératif sentimental et par le renforcement des réseaux. C'est, par excellence, l'institution la plus proche des individus et, par conséquent, celle à laquelle ils attachent le plus de prix. »

H. Mendras (2002), **La France que je vois**, Editions Autrement, (p. 90)

Document 18 :

« L'histoire de l'ensemble du monde moderne semblait clairement s'orienter vers la rupture des liens unissant l'individu aux structures communautaires ou associatives (corporations, communautés villageoises, Eglises, castes ou rangs) et, d'une façon générale vers la rupture des liens de type patriarcal. Pour certains, pour la majorité peut-être, cette rupture constituait une émancipation par rapport à une tradition devenue opprimante. Pour d'autres, plus pessimistes, elle engendrait un nouveau type de société caractérisé principalement par une morale égoïste et par une vie sociale atomisée. Mais qu'ils considèrent le phénomène comme un progrès ou comme le signe d'une décadence, tous les philosophes, qu'ils soient de bords aussi éloignés que Bentham, Coleridge, Tocqueville, Marx, Spencer ou Taine, s'accordaient pour reconnaître la réalité : ce n'était pas le groupe mais l'individu qu'engendrait l'histoire en marche ; pas la corporation mais l'entrepreneur, pas la classe ou l'Etat mais le citoyen ; par la tradition corporative ou liturgique mais la raison individuelle. »

R. Nisbet (1966/1984), **La tradition sociologique**, Coll. Sociologies, PUF, (p. 63)

Document 19 :

« En tant qu'elle se réalise progressivement, la société signifie toujours que les individus sont liés par des influences et des déterminations éprouvées réciproquement. Elle est par conséquent quelque chose de fonctionnel, quelque chose que les individus font et subissent à la fois. Ainsi, d'après sa caractéristique fondamentale ne devrait-on pas parler de société, mais de socialisation. La « société » n'est dans ce cas que le nom donné à un ensemble d'individus, liés entre eux par des actions réciproques et que pour cette raison on considère comme constituant une unité (...). »

G. Simmel, (1894/1981), « *Le domaine de la sociologie* », in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, (p. 90)

Document 20 :

« Le véritable problème pratique de la société réside dans le rapport que ses forces et ses formes entretiennent avec la vie propre des individus ; peu importe si la société existe par les individus ou bien en dehors d'eux. Cependant même celui qui ne reconnaîtrait de « vie » véritable qu'aux individus et identifierait la vie de la société avec celle de ses divers membres ne saurait nier qu'il se produit une multiplicité de conflit de fait. D'une part, parce que les éléments sociaux d'origine individuelle confluent dans la figure spéciale de la « société » et que celle-ci acquiert ainsi ses propres organes, qui affrontent l'individu avec leurs exigences et leurs capacités exécutives, à la manière d'un parti qui lui serait étranger. D'autre part le conflit se fait sentir du fait que la société habite dans l'individu. Car la faculté de l'homme de se diviser lui-même en partis et de ressentir une quelconque partie de lui-même comme constituant son véritable Moi, qui entre en conflit avec d'autres parties et lutte pour la détermination de son activité – cette faculté met fréquemment l'homme, pour autant qu'il a conscience d'être un être social, dans une relation d'opposition aux impulsions et intérêts de son Moi qui restent extérieurs à son caractère social : le conflit entre la société et l'individu se poursuit dans l'individu comme un combat entre les parties de son être. »

G. Simmel (1981), « *L'individu et la société dans certaines conceptions de l'existence du XVIIIe et XIXe siècle* », in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, (pp. 137-138)

Document 21 :

« Le plus important et le plus fécond des progrès que l'histoire et la science de l'homme en général aient faits de notre temps consiste, suivant l'opinion la plus répandue, dans la défaite des conceptions individualistes. Les destinées individuelles occupaient autrefois, en histoire, le premier plan du tableau; nous regardons maintenant comme la puissance vraiment active et décisive les forces sociales, les mouvements collectifs, dont la part qui revient à l'individu se laisse rarement détacher avec netteté : la science de l'homme est devenue la science de la société humaine. »

G. Simmel, (1894/1981) « *Le problème de la sociologie* » in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, (p. 163)

Document 22 :

« La socialisation désigne le double mouvement par lequel une société se dote d'acteurs capables d'assurer son intégration, et d'individus, de sujets susceptibles de produire une action autonome »

F. Dubet et D. Martuccelli (1996), « *Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école* », **Revue française de sociologie**, Octobre-décembre, (page 511).

Document 23 :

« Les individus agissent dans un monde de sens et non comme des objets saisis dans un système de causes à effets. Blumer déplore que souvent la sociologie considère que les individus ne sont que des jouets de forces qui s'exercent sur eux à leur insu et sans réflexivité de leur part, objets inertes du « système social », de la « structure », de la « culture » etc. Blumer exhorte à revenir « à l'existence directe du monde social empirique ». »

D. Le Breton (2004), ***L'interactionnisme symbolique***, PUF, Coll. Quadrige, (p. 40)

Document 24 :

« Pour l'interactionnisme l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la « force » du système ou de sa culture d'appartenance. Il construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure, mais à travers une activité délibérée de donation de sens. A l'encontre des sociologues structuralistes ou fonctionnalistes traitant l'individu comme un agent interchangeable de la reproduction sociale, l'interactionnisme valorise les ressources de sens dont il dispose, sa capacité d'interprétation qui lui permet de tirer son épingle du jeu face aux normes et aux règles. Ces dernières sont dès lors des fils conducteurs, et non plus des principes rigides de conditionnement des conduites. Le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre, il s'inscrit dans un débat permanent qui autorise justement l'innovation. L'acteur n'est plus la marionnette d'un système social dont il ne possède nulle conscience. Doté d'une capacité réflexive, il est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer. A condition humaine est faite d'autant d'imprévisible que d'inéluctable. Elle est la résultante d'une multitude infinie de transactions. »

David Le Breton (2004), *L'interactionnisme symbolique*, PUF, Coll. Quadrige, pp. 46-47

Document 25 :

« L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même. (...)

L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent. (...)

A mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches ni assez puissants pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables, ont acquis cependant ou ont conservé assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ceux-là ne doivent rien à personne ; ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément, ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains.

Ainsi, non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur. »

A. de Tocqueville (1835/1993), *De la démocratie en Amérique*, Garnier-Flammarion, tome 2 (p. 125)

Document 26 :

Les deux individualismes

	Première modernité Du XIXe siècle aux années 1960		Seconde modernité Des années 1960 à nos jours	
	Identité statutaire		Identité personnelle	
	Individualisme abstrait (universaliste)		Individualisme concret (particulariste)	
	Individualisme citoyen	Individualisme humaniste	Individualisme relationnel	Individualisme compétitif
Exemples	Individu raisonnable Participation politique Civisme	Action humanitaire Action caritative	Amour Amitié	Concurrence Compétition scolaire Compétition sportive
Dérives possibles	Démocratie formelle « Cens caché » Ethnocentrisme	Sous estimation des enjeux politiques	Repli sur la sphère privée	Inégalités Exclusion

Remarques :

1/ Ce tableau s'inspire très largement de l'ouvrage de **F. de Singly, L'individualisme est un humanisme**, Editions de l'Aube, 2005. Cependant je suis seul responsable de la schématisation et de la dernière ligne (« dérives possibles »). Je ne saurais trop recommander la lecture du livre très stimulant et très éclairant de F. de Singly.

2/ Le propre d'un schéma c'est de gagner en clarté (en principe !) et de perdre en nuances. Il faut donc insister sur le fait que les deux formes d'individualisme sont présentes, à des degrés et selon des modalités variables, dans toutes les sociétés modernes. Il ne faut donc pas penser, par exemple, que l'identité statutaire ne joue aucun rôle dans la seconde modernité ou que la citoyenneté républicaine est incompatible avec l'action humanitaire. Le tableau propose une typologie des formes d'individualisme, mais, comme le souligne F. de Singly, l'individualisme n'est un humanisme que s'il articule l'individualisme abstrait et l'individualisme concret. (Alain Beitone, Février 2006)

Document 27 :

« Il n'y a donc pas à choisir entre l'individu et la société, les deux objets nous étant donnés ensemble avec le paradoxe qui leur est associé : l'individu est pleinement social et la société est la résultante des actions individuelles. On ne gagnera pas en clarté en déplaçant le problème vers une opposition entre « subjectivisme » et « objectivisme », entre « compréhension » et « positivisme » puisque chacune de ces perspectives peut légitimement se saisir de l'individu et puisque chacune a besoin de l'autre ; il n'est guère imaginable d'expliquer sans comprendre et de comprendre sans expliquer. En fait, le problème du sociologue reste des plus classiques : l'individu est le lieu où s'articule l'acteur et le système, l'action et les faits sociaux, la subjectivité et l'objectivité, la construction de la société et l'imposition de la société aux acteurs. »

F. Dubet (2005), « Pour une conception dialogique de l'individu », **Espaces Temps. Net**, juin

Document 28 :

« La question classique de l'individu s'est présentée comme un problème sociologique majeur ces dernières années.

Il s'agit d'un thème tout d'abord traditionnel en sociologie. La naissance et le développement de la sociologie ont particulièrement été marqués par l'opposition entre le collectif et l'individuel, opposition devenue structurant et rituelle. Deux pôles ont souvent été identifiés dans les réflexions épistémologiques pour rendre compte de ce débat récurrent : le holisme méthodologique et l'individualisme méthodologique. Pour le holisme méthodologique, le « tout » (« la société ») apparaît irréductible aux « parties » (« les individus ») qui le composent. L'analyse des faits sociaux se doit alors de partir du « tout ». À l'inverse, pour l'individualisme méthodologique, les individus sont considérés comme les atomes de base de l'analyse de processus sociaux. Le collectif est envisagé comme une simple agrégation des activités individuelles.

Or, les caractéristiques de nos sociétés ont contribué à rendre encore plus aigu le débat autour de l'individuel et du collectif. Le poids de l'individualisme dans le monde contemporain, saisi dans une anthropologie comparative des sociétés par Louis Dumont (1967 et 1977) ou de manière socio-historique par Norbert Elias (1987, 1991), a ainsi participé à l'activation d'interrogations sur la place de l'individu au sein des sociologies actuelles. Mais cette attention plus grande à l'individu ne mène pas nécessairement à l'adoption d'une méthodologie individualiste. Les sociologies d'aujourd'hui semblent à la recherche d'une troisième voie, mais en ayant du mal à la formuler épistémologiquement.

Je propose de nommer cette voie *relationnalisme méthodologique*. Le relationnalisme méthodologique constituerait les *relations sociales* en entités premières, caractérisant alors les acteurs individuels et les formes collectives comme des entités secondes, des cristallisations spécifiques de relations sociales prises dans des contextes socio-historiques variés. Le programme relationnaliste ne serait pas nouveau, mais plongerait ses racines dans les débuts mêmes des sciences sociales. Les relations sociales ont pu être appréhendées dans l'histoire des sciences sociales de manière diverse : « rapports sociaux » chez Marx, « formes de solidarité sociale » chez Durkheim, « action réciproque » chez Simmel, relativité du « sens subjectif visé par l'agent » au « comportement d'autrui » dans la sociologie compréhensive de Weber, dynamique de « l'imitation » chez Gabriel Tarde, « interdépendances » chez Elias, « interactions de face-à-face » chez Erving Goffman et les sociologues interactionnistes, « relation salariale » dans la sociologie du travail de Pierre Naville et de Pierre Rolle, « champs » comme systèmes de relations chez Bourdieu, « relations de pouvoir » dans la sociologie des organisations de Michel Crozier et Erhard Friedberg, etc. Le relationnalisme pourrait même être au cœur de nombre de raisonnements sociologiques, mais la polarisation entre holisme et individualisme a pu rendre difficile sa constitution explicite comme troisième programme méthodologique. »

Philippe Corcuff (2008), *Postface : Quelques défis épistémologiques pour la sociologie du XXI^e siècle*, in Marc Jacquemain et Bruno Frère (éds.), **Épistémologie de la sociologie - Paradigmes pour le XXI^e siècle**, Bruxelles, De Boeck Université, collection « Ouvertures sociologiques », (pp.)

Document 29 :

« Comment les travailleurs non propriétaires ont-ils pu accéder au statut d'individu ? On l'a dit, c'est paradoxalement en s'inscrivant dans des systèmes de régulations collectives qui leur ont fourni le socle nécessaire pour exister eux-mêmes. Avec ce que l'on peut appeler, pour aller vite, la « crise »

de la société salariale depuis vingt-cinq ans ces supports collectifs se fragilisent. Ils n'ont pas complètement disparu, mais ils sont ébranlés ; ces liens se distendent et laissent échapper un certain nombre d'individus qui ne sont plus couverts par ces systèmes collectifs et qui donc se retrouvent individus par défaut. »

Robert Castel et Claudine Haroche (2001), **Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne**, Fayard (pp. 116-117)

Document 30 :

« En principe être un individu c'est pouvoir être tenu pour responsable de ses actes, et à la limite de la réussite ou de l'échec de sa vie. A peu près tout le monde conviendra que c'est là un très bel idéal, et peut-être même l'idéal fondateur de la modernité. Mais comme on l'a déjà évoqué à propos de la question des inégalités, cette exigence d'être responsable peut fonctionner comme un piège si l'on manque des supports nécessaires pour jouer un tel jeu. Actuellement il me semble que ce piège se referme sur certains à travers la nouvelle économie des relations de travail qui se met en place. On demande de plus en plus aux travailleurs (aux « opérateurs » comme on dit aujourd'hui), de prendre leurs responsabilités, de s'investir personnellement, de se faire disponibles, adaptables, mobiles, etc. Il est indéniable que ces nouvelles règles peuvent dégager des capacités d'initiatives et permettre des réalisations valorisantes en libérant de carcans qui pouvaient être très rigides, comme dans l'organisation taylorienne du travail par exemple. Mais pour qui et à quelles conditions ? Tout le monde ne peut être créateur de *start up*, et d'ailleurs parmi les créateurs de *start up* il y a aussi des perdants et des paumés. »

Robert Castel et Claudine Haroche (2001), **Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne**, Fayard (pp. 121-122)

Document 31 :

« On peut constater également que de nombreux individus contemporains, que Gauchet nomme « hyper-modernes », (...)se désengagent, ou sont désengagés, de leurs appartenances collectives et se mettent à cultiver leur propre moi. Pour nombre d'entre eux on pourrait parler d'individus hypertrophiés parce qu'ils ne se définissent plus et ne se conduisent plus en fonction de références externes. Je me demande cependant si tous les individus « hyper-modernes » peuvent se rattacher à cette configuration que l'on peut qualifier, pour aller vite, de narcissique. A côté de cet individu par excès, je pose la question de l'existence d'un individu par défaut – défaut de ressources et de supports »

Robert Castel et Claudine Haroche (2001), **Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne**, Fayard (pp. 128-129)

Document 32 :

« Pour caractériser l'époque contemporaine, Beck parle d'individualisation, qu'il distingue clairement de l'individualisme (...). Tandis que l'individualisme pointe vers la dimension imaginaire et idéologique de la vie sociale, l'individualisation renvoie au contraire à un ensemble de transformations à caractère structurel concernant les modes d'encadrement et d'organisation des

rapports sociaux. Selon lui nous assistons aujourd'hui à une « poussée d'individualisation » majeure, qui se caractérise doublement : par un désencastrement de l'acteur à l'égard de certains cadres collectifs, en particulier la classe sociale et le statut sexuel ; et par un ensemble de normes sociales nouvelles allant dans le sens d'une pression sociale à prendre par soi-même des décisions ou des initiatives, à engager par soi-même une action. En d'autres termes, l'individualisation ne se produit pas dans le vide social, elle est structurée et encadrée par tout un ensemble d'institutions et d'organisations au sein desquelles chacun d'entre nous doit trouver sa place en manifestant sous de multiples formes (choix, initiatives, planification, expression de sa personnalité) son individualité. L'individualisation désigne donc un processus de longue durée à travers lequel les acteurs sociaux entendent définir par eux-mêmes leur existence, mais aussi sont sollicités de façon croissante à faire des choix, à prendre des décisions, à faire preuve d'initiative. A côté d'une dimension valorisée de l'individualisation, renvoyant à la culture individualiste, à une idée d'autonomie, il existe aussi une pression sociale à l'individualisation et un ensemble de normes sociales et de modèles culturels qui orientent l'expérience et les pratiques des acteurs, leur manière de se rapporter à eux-mêmes, à autrui et au monde. »

Yves Bonny, **Sociologie du temps présent. Modernité avancée ou postmodernité ?**, Armand Colin, Coll. U, 2004 (p. 195)